

Vaud

4

cahier émancipationS

International

11

Culture

15

Un militantisme
qui « dérange »
l'université

« Checker les
privilèges » ou
renverser l'ordre ?

Le plan keynésien
pour réhabiliter le
capitalisme étasunien

Ruée déchaînée
vers l'or numérique

Édito

DICTATURE S.A.

Ainsi la Suisse aurait rejoint le grand cercle des pays dictatoriaux. Sans coup d'État, sans arrestations, sans militaires ou destructions massives. Le maintien par le Conseil fédéral de quelques mesures sanitaires et le report de l'ouverture des bistrots ont suffi selon

certain·e·s responsables de l'UDC et du PLR à pousser le pays dans la « dictature ». Boire une bière sur une terrasse est donc devenu le marqueur des libertés fondamentales ?

Pour tou·te·s ces patron·ne·s, la liberté du commerce et de l'industrie ne peut souffrir

d'aucune entrave. Qu'elle s'appelle pandémie, salaire minimum, ou égalité salariale.

Examinons plus en détail la définition de nos ténors conservateurs·trices. « *Dans une dictature une minorité décide à la place du peuple* » selon Magdalena Martullo Blocher, par ailleurs directrice de EMS Chemie.

Si on part de cette définition, la question que l'on peut se poser est : la Suisse n'est-elle pas une

dictature en permanence ? Dans les groupes industriels, comme celui possédé par la famille Blocher, qui contrôle les décisions des entreprises ? La minorité des patron·ne·s ou des conseils d'administration ? Ou la majorité des salarié·e·s ? Encore aujourd'hui en Suisse, un·e salarié·e licencié·e abusivement ne peut demander sa réintégration dans l'entreprise. Cela ressemble fort à un pouvoir « *dictatorial* ». ➔

Vaud

3

L'ÉCOLOGIE DE GOUVERNEMENT À LA RESCOURS DE HOLCIM

Récemment, dans le canton de Neuchâtel, la multinationale américaine Johnson & Johnson a licencié plus de 300 personnes, sans leur demander leur avis évidemment. Seuls les intérêts des actionnaires ont été pris en compte. La société a même refusé de rencontrer le syndicat UNIA et le Conseil d'État pour discuter d'un possible plan social. Cette attitude arrogante n'a pas fait réagir le PLR, ni l'UDC. Pourtant, cette manifestation du pouvoir patronal a des conséquences immédiates sur une partie du peuple neuchâtelois. Ces partis semblent pratiquer la défense du peuple à la carte.

Pour nous, la liberté ne se mesure pas par la poursuite des affaires ou l'accumulation de bénéfices. La liberté dans une société juste et solidaire se déclinerait en une multitude de droits sociaux, politiques et démocratiques. Ces libertés devraient pouvoir être exercées dans toutes les sphères de la société, aussi bien dans le domaine public que privé, sur les lieux de travail et de formation.

L'existence de grands groupes privés dans tous les domaines économiques est aujourd'hui un obstacle à l'exercice des droits que nous défendons. Ramener l'activité de ces groupes dans le secteur public permettrait de les contrôler démocratiquement pour les redimensionner et leur donner une autre finalité que la recherche du profit. Rendre la vie culturelle indépendante du sponsoring de grandes multinationales est aussi un objectif pour libérer la création des intérêts marchands.

Libérer la société de la domination des groupes pétroliers et extractivistes reste toujours un objectif nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre fin au pillage des ressources naturelles et à l'exploitation de la force de travail.

Le chemin de cette libération ne passera donc pas par davantage de « liberté » de commerce ou de consommation, mais par une maîtrise consciente et collective de nos activités et de notre devenir, dépassant les comportements provoqués par un conditionnement publicitaire croissant. Davantage de temps libre ne rime pas nécessairement avec surconsommation matérielle.

José Sanchez

Genève

CYCLE DE CONFÉRENCES ET DE FORMATIONS DE SOLIDARITÉS

JE 22 AVRIL 20 H

ASIE : UNE GÉOPOLITIQUE INSTABLE, UNE NOUVELLE GÉNÉRATION EN LUTTE
Avec **Pierre Rousset**, membre du NPA et éditeur du site Europe Solidaire Sans Frontières

ME 5 MAI 20 H

MONDE DU TRAVAIL, SYNDICALISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
Avec **Annick Coupé**, anc. responsable du syndicat Solidaires et membre de la direction d'ATTAC et **Manolo Gari**, économiste, militant syndical et d'Anticapitalistas (État espagnol).

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous. En présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront. En attendant, il suffit d'écrire à info@solidarites.ch pour recevoir le lien Zoom.

LU 18 MAI 20 H

INTRODUCTION À LA PENSÉE DE DANIEL BENSÄID
Avec **Patrick Le Moal** responsable de formation au NPA et coordinateur du dernier livre sur Daniel Bensaïd. Formation coorganisée avec Jeunesse Solidaire, groupe jeunes de solidaritéS Genève

MA 8 JUIN 20 H

LES DÉFIS DU MOUVEMENT FÉMINISTE DANS LA PÉRIODE DE CRISE POST-COVID
Avec **Julia Camara** du mouvement féministe de l'État espagnol

International

Été 2021

TOURNÉE ZAPATISTE POUR «LA VIE» EN EUROPE

Le 5 octobre dernier, l'armée zapatiste de libération nationale a annoncé la venue en Europe en été 2021 d'une délégation de zapatistes, majoritairement formée de femmes. Cette tournée (si les conditions sanitaires le permettent) sera l'occasion pour les zapatistes d'expliquer leurs positions, de pouvoir parler de ce qu'elles vivent au quotidien dans leurs territoires, de rencontrer celles et ceux qui, partout dans le monde, luttent contre les exploitations, les persécutions et la

destruction de la planète; en un mot contre le capitalisme. La tournée sera marquée par une manifestation le 13 août 2021 à Madrid, date symbolique du début de la colonisation espagnole au Mexique.

Pour l'heure, iels nous invitent à nous préparer aux rencontres que ce voyage hors du commun devrait permettre. Sachons accueillir comme il se doit la délégation zapatiste et aidons-les à promouvoir leurs luttes tout en s'inspirant de leur expérience autogestionnaire pour une vie digne !

Neuchâtel

Élections cantonales

18 avril 2021

POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE LE FÉMINISME ET L'ANTIRACISME

VOTEZ → LA LISTE 55 AU GRAND CONSEIL
ET FAITES VOTER → LA LISTE 5 AU CONSEIL D'ÉTAT

Impressum	
Éditeur	5 000 exemplaires
Journal solidaires	23 n° par an
Case postale 2089	Comité éditoriel
1211 Genève 2	Clara Almeida Lozar
T +41 22 740 07 40	Lauro Cazador
E journal@solidarites.ch	Pierre Conscience
W solidarites.ch/journal	Joseph Dohet
	Margaux Lang
	Aude Martenot
	Julien Nagel
	Pierre Raboud
	José Sanchez
	Relecture
	Gaëlle Kovalliv
	Marc Leemann
	Gabriella Lima
	Guy Rouge
	Pascal Vosticki
	Francisco Mos
	Maquette et mise en page
	Niels Wehrspann
	Couverture
	Niels Wehrspann avec
	Corinne Beyerle
	et Estelle Bouchet
	Photo: Alexandre Solomo

Abonnements	
Annuel	fr. 80
Étudiant·e·s, chômeur·se·uses, AVS/Al...	40
Soutien	150
3 mois à l'essai	Gratuit
Pour payer:	CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1	
Demander d'abonnement et changements d'adresse:	
► abos@solidarites.ch	

Contacts régionaux du mouvement	
Genève	25, rue des Gares
Case postale 2089	
1211 Genève 2	
T +41 22 740 07 40	
E info@solidarites.ch	
W solidarites.ch/geneve	
Fribourg/Freiburg	Case postale 532
1701 Fribourg	
E fribourg@solidarites.ch	
Neuchâtel	Case postale 3105
2001 Neuchâtel	
T +41 77 502 79 53	
E ne@solidarites.ch	
W solidarites.ch/ne	
Vaud	5 place Chauderon
1003 Louanone	
T +41 79 302 38 34	
E voud@solidarites.ch	
W solidarites.ch/voud	

L'ÉCOLOGIE DE GOUVERNEMENT À LA RESCOUSSE DE HOLCIM

Le 30 mars, le gouvernement vaudois, à majorité rose-verte, a envoyé sa police expulser la ZAD de la colline du Mormont. La décision confirme, en dépit des incantations, que la propriété et la croissance valent plus que l'environnement aux yeux des ministres du canton.

Une pandémie qui n'en finit plus et une autorisation de dernière minute n'ont pas empêché, vendredi 26 mars, des centaines de personnes de manifester, dans les rues de Lausanne, leur soutien à la ZAD de la colline, menacée d'une expulsion imminente. Depuis octobre, des zadistes de plus en plus nombreuses et nombreux – et soutenu-e-s par près de 130 élu-e-s du canton – tentaient de faire obstacle à l'extension d'une carrière de calcaire. Pour produire son ciment, la multinationale Holcim creuse depuis septante ans dans la colline du Mormont, indifférente à sa biodiversité hors du commun.

À quoi sert une ministre verte ?

À l'appel de la Grève du climat, un cortège de 1500 à 2000 manifestant-e-s a fait du bruit de la place du Château au parc Mon-Repos. « Nos vies et la planète valent plus que vos profits », « Holcim laisse béton », « Orchidées contre béton armé » ou, plus simplement, « Béton = caca » : les slogans ne manquaient pas le long du parcours allant du Conseil d'État vaudois au Tribunal fédéral. Béatrice Métraux, ministre – Verte, paraît-il – en charge de l'Environnement, affirmait il y a peu dans *24 Heures* que la carrière ne perturbait pas ses promenades en forêt dans les environs du Mormont, puisqu'elle ne la voyait pas. Loin des yeux, loin du cœur ? Espérons que banderoles, pancartes et chants, sous ses fenêtres, lui auront rappelé qu'on ne fait pas disparaître les problèmes en se cachant derrière les arbres, ni derrière la sacro-sainte légalité.

Pareil pour le Tribunal fédéral, qui doit rendre dans les semaines ou mois qui viennent un arrêt crucial : le géant Holcim pourra-t-il étendre – encore une fois – le périmètre lui permettant de remplir ses

fours ? Sachant que les prochaines extensions sont déjà prévues : dans quelques décennies, la colline du Mormont et ses orchidées sauvages ne seront qu'un souvenir.

Au-delà de la défaite

Deux autres décisions de justice ont fragilisé la ZAD, en la rendant expulsable dès le 26 mars du bâtiment occupé et à partir du 30 pour le terrain. Conséquence sur place, au fil des jours, les barricades ont gagné en hauteur, en longueur et en épaisseur. Sur la route menant

à la ZAD, aux textes poétiques inscrits quelques semaines plus tôt s'est ajouté un « No Pasarán » en lettres majuscules.

L'état d'esprit aussi avait changé, à l'approche de l'intervention policière. Après l'enthousiasme des premiers mois, les discussions laissaient transparaître de la tristesse et de la résignation. Un sentiment de satisfaction ressort malgré tout : d'avoir contraint les médias à s'intéresser au sort du Mormont, mais aussi d'avoir montré en actes que d'autres modalités d'existence,

fondées sur l'horizontalité des prises de décisions, le partage des savoir-faire et l'apprentissage du commun, sont possibles.

Il suffisait de passer une heure sur place pour tordre le cou à pas mal de préjugés. Les zadistes sont certes une population majoritairement privilégiée, mais consciente de ses privilèges et des difficultés théoriques et pratiques de penser un autre monde sans oublier les contradictions de celui dans lequel nous vivons. Si les zadistes ont échoué à faire le lien avec les salarié-e-s de la cimenterie et les syndicats, c'est surtout faute de temps et de moyens humains. Dans sa liste de revendications publiée le 24 mars, la ZAD n'oublie pas les emplois liés à la présence de la carrière et souligne la nécessité d'un plan de reconversion.

L'expérience le montre, c'est sur le long terme que se tissent les liens, que s'affinent les projets politiques et que les mouvements de contestation gagnent en mixité sociale. Expulser la ZAD au plus vite était aussi un moyen pour Holcim et le gouvernement vaudois d'éviter ce genre de développement.

Guy Rouge

Manuel Lopez



EXPULSION DE LA ZAD : LES GRANDS MOYENS

Après une fausse alerte le 26 mars, les préparatifs de l'assaut final ont eu lieu dans la nuit du 29 au 30 : barrages routiers, fouille des voitures à proximité de La Sarraz, sirènes... À l'aube, un important effectif policier s'est approché de la ZAD, où une fanfare accompagnait le lever du soleil en musique. Après avoir évacué les manifestant-e-s de la Grève du Climat et d'Extinction Rebellion dans la matinée, les forces de l'ordre sont venues à bout des résistances

mercredi après-midi, délogeant les zadistes de leurs arbres et de la maison investie en octobre, avec à la clé quelques dizaines d'arrestations.

Patrouilles anti-émeutes, canon à eau, motos tout terrain, bulldozer, le dispositif était impressionnant. L'histoire retiendra que l'écologie de gouvernement n'hésite pas à employer la manière forte contre celles et ceux qui ne se contentent pas de belles paroles quant à la préservation de l'environnement.

GR



Nouria Hernandez, rectrice de l'Unil, veut limiter l'expression des chercheurs·euses.

Vaud National

UN MILITANTISME QUI « DÉRANGE » L'UNIVERSITÉ

La liberté d'expression des chercheurs·euses est-elle bientôt révolue ? « *L'UNIL veut « encadrer » la parole militante de son corps enseignant* » a annoncé la RTS le 17 mars dernier, provoquant la stupeur et la colère de la communauté académique.

À l'origine de cette polémique, Nouria Hernandez, la rectrice de l'université de Lausanne, a ainsi, de son propre chef, initié une « réflexion » sur les liens entre enseignement et militantisme. Elle réfute l'idée d'une charte de bonne conduite, même si c'est pourtant ce qui transparaît de son interview à la RTS puisqu'elle édicte un certain nombre de comportements qui lui semblent souhaitables, notamment l'interdiction de mentionner son appartenance à l'université de Lausanne lorsqu'un chercheur ou une chercheuse se positionne dans un domaine qui n'est pas officiellement le sien.

Un climat qui dérange

Elle affirme que ce n'est pas un événement particulier ou des pressions qui ont mené à la constitution du groupe de travail qui se penche sur cette question. Néanmoins force est de constater que seul un type d'activisme semble lui poser problème. Interviewée par l'émission *forum*, elle se réfère plusieurs fois aux prises

de position sur les questions climatiques pour illustrer les cas qui pourraient engager (et nuire à ?) l'image de l'université de Lausanne. Pourtant, lorsque des professeurs de droit, à l'image de Alain Macaluso, utilisent leur qualité d'enseignant pour se positionner dans le débat public et critiquer l'acquiescement des activistes qui avaient occupé les locaux de Credit Suisse en septembre 2019 (sans mentionner qu'il est, par ailleurs, avocat de Credit Suisse), cela n'a pas l'air de la faire sourciller.

Cette volonté de limiter l'expression d'une certaine catégorie de chercheurs·euses, si elle est scandaleuse, s'inscrit pourtant dans la droite lignée de l'idéologie et des actions de la rectrice et de son équipe de direction depuis le début de leur mandat. La direction a ainsi souvent été critiquée pour sa gestion musclée de ses rapports avec le personnel de l'université, tandis que la rectrice elle-même a écrit une tribune dans *Le Temps* pour donner une définition plutôt conservatrice du harcèlement sexuel.

Mimétisme francophone

On peut aussi se demander s'il faut comprendre cette nouvelle attaque contre des positions progressistes dans la continuité de ce qu'il se passe en France. Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, vient tout juste, elle aussi, de lancer sa chasse aux sorcières dans les universités, diligentant une enquête pour discerner « *ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme et de l'opinion* ». Elle vise tout particulièrement à combattre ce qu'elle appelle « *l'islamogauchisme* » et qui, à ses dires, « *gangrène l'université* ».

Le groupe de travail mandaté par la rectrice ne va pas rendre son rapport avant plusieurs mois, mais d'ici là, il faudra rester vigilant·e·s pour s'opposer à ce piétinement des droits élémentaires du personnel de l'université, en particulier celles et ceux qui ne s'inscrivent pas dans la droite ligne des instances dirigeantes.

Olive Kagell

UNE MUSELIÈRE POUR LES ONG ET LES ÉGLISES ?

L'initiative « Multinationales responsables » était soutenue par 130 organisations non gouvernementales (ONG) et les Églises catholique romaine et réformée. Une situation contrariante pour Économiesuisse et la droite.

À u soir du scrutin, l'ex-conseiller fédéral Pascal Couchepin se déchaînait sur les ondes de la RTS, accusant sans preuves les ONG ayant soutenu l'initiative de « détournement de fonds ». Or, leur comptabilité doit être certifiée par ZEWO.

Aux Chambres fédérales, trois interventions réclament la non-défis-calisation des dons, des enquêtes sur l'utilisation des fonds et les aides à des projets menés par des ONG « ayant participé à des campagnes politiques », afin de couper ces aides.

La prise de position des Églises – non séparées de l'État dans plusieurs cantons – est aussi attaquée. Une plainte des jeunes PLR voulait leur interdire de prendre des positions politiques (une proposition de loi en ce sens a été déposée au Grand Conseil saint-gallois, en décembre 2020).

La Direction du développement et de la coopération (DDC) – intégrée en 2019 par Christian Frutiger, ex-cadre de Nestlé et défenseur de cette entreprise lors de l'espionnage d'ATTAC-Vaud (Vigousse, n° 424, 1.11.2019, et n° 452, 5.6.2020) – a critiqué les ONG pour une supposée utilisation des subsides fédéraux « à des fins de lobbying politique » (*Le Temps*, 19.2.2021). La DDC a donc coupé les aides pour le travail de sensibilisation et d'éducation en Suisse.

Ces cas ne sont pas anodins. En ces temps de crise, la classe dirigeante veut faire taire les critiques à son système.

Hans-Peter Renk

UN CONSEIL DES ÉTATS À LA BOTTE DU PATRONAT CONTRE LES FEMMES

Le Conseil des États a approuvé le projet d'une retraite à 65 ans pour les femmes. Cet acharnement vise notre système de retraite en creusant les inégalités économiques entre les genres.

Le 15 mars dernier, l'Union Syndicale Suisse déposait, à la Chancellerie, une pétition « Pas touche aux rentes des femmes » signée par plus de 314 000 personnes et visant directement la réforme AVS 21. En parallèle, l'ensemble des collectifs de la Grève féministe, qui ont vu le jour notamment après la bataille contre PV 2020 en 2017, exige depuis juillet 2019 déjà le retrait du projet. Les assises romandes et alémaniques du mouvement, qui ont réuni plus de 500 femmes en ligne en février dernier, ont fait de cette question une bataille politique prioritaire du mouvement : 65 ans c'est toujours non !

Malgré cette mobilisation importante des forces féministes et syndicales combatives, le conseil des États a adopté AVS 21 le 16 mars, à 31 voix contre 13. Les représentant·es de la chambre haute ne se sont pas contenté·es d'approuver ce projet, iels l'ont remanié, à la baisse. Ainsi, les compensations prévues pour les femmes appartenant aux générations transitoires passent de 700 à 340 millions de francs. Iels ont également refusé le déplaçonnement de la rente de couple et ont fixé l'âge minimum du départ à la retraite anticipée à 63 ans, contre 62 dans le projet initial. Finalement, l'augmentation proposée de la TVA de 0,7 point est passée à 0,3 point. Si la TVA demeure une taxe antisociale, cette volonté de diminuer encore sa participation au financement de l'AVS révèle la stratégie de la droite et du patronat pour assécher le premier pilier.

Au terme des débats, journalistes et représentant·es politiques ont déclaré que le déséquilibre de cette nouvelle mouture n'était pas viable. Alain Berset s'est même demandé « qui souhaitait encore que ce projet ait une chance devant le peuple ». Si la position de l'USS et des milieux féministes est présentée comme idéaliste et irréaliste, le

patronat ne cache pas sa joie : l'appel d'Economiesuisse, de l'Usam et des employeurs « a été entendu », selon le communiqué de l'Union patronale suisse.

Une réforme sur le dos des femmes

Il faut pourtant relativiser la gravité de la « crise de l'AVS ». L'arrivée à la retraite des baby boomers cette prochaine décennie est transitoire. Les solutions pour financer cette transition ne manquent pas, par exemple du côté des 21 milliards de bénéfices de la BNS en 2020.

Ce qui se cache réellement derrière AVS 21, c'est, d'une part la volonté de la bourgeoisie et du patronat de repousser l'âge de départ à la retraite pour tou·te·s, allongeant ainsi la durée du temps de travail général. D'autre part, c'est le refus des autorités suisses d'aller chercher l'argent là où il se trouve.

Le message envoyé par le Conseil fédéral et maintenant le Conseil des États est clair : aux femmes de payer ! Celles-ci sont pourtant largement pénalisées par le système de retraite actuel.

Parce que ce sont elles qui gèrent la grande majorité du travail du care, les femmes travaillent moins dans le secteur salarié. En travaillant majoritairement à temps partiel, elles ont beaucoup moins facilement accès au 2^e pilier : leurs rentes sont ainsi réduites de 50 à 63 % par rapport à un temps plein. Le départ à la retraite à 64 ans au lieu de 65, ce n'est pas un cadeau, c'est un minimum !

Pour des retraites féministes et solidaires

À l'heure actuelle, 44 % des nouvelles rentières et 15 % des nouveaux rentiers n'ont pas de prestation du 2^e pilier. Pour un

quart des travailleur·euse·s, l'AVS représente le revenu principal au moment de la retraite.

En parallèle, le 2^e pilier n'est pas viable économiquement. Son taux de rendement a d'ailleurs fortement baissé depuis les années 1980, pour passer de 4 % (1986) à un minimum de 1 % (2019). Il n'est pas viable écologiquement, puisque les caisses de pension investissent leurs capitaux dans des multinationales responsables de la destruction d'écosystème entiers. Il est discriminant pour les femmes, qui sont bien moins nombreuses que les hommes à atteindre le seuil d'entrée de 21 330 francs par an. En moyenne, les femmes touchent 1547 francs mensuel du 2^e pilier contre 2949 francs pour les hommes. Au niveau de l'AVS, la rente est pour ainsi dire la même. Finalement, le 2^e pilier coûte extrêmement cher en frais de gestion (en 2018, plus de 5 milliards de francs, soit 6 % des prestations versées par le 2^e pilier), contrairement à l'AVS (214 millions de francs en 2018, soit 0,5 % des prestations versées par l'AVS).

Pour penser un système de retraite solidaire, féministe et écologiquement responsable, il nous faut changer de paradigme. Nous devons dès à présent œuvrer pour des rentes basées sur la solidarité intergénérationnelle, et non pas sur la capitalisation individuelle. En ce sens, l'intégration du 2^e pilier à l'AVS est la réforme dont nous avons réellement besoin.

Noémie Rentsch

Dépôt de la pétition « Pas touche aux rentes des femmes », Berne, 15 mars 2021





Markus Eigenheer

À La Chaux-de-Fonds, trois grands centres commerciaux se trouvent à 100 mètres des lignes de chemin de fer et sont approvisionnés en camion.

Neuchâtel

Écologie

UN CONTOURNEMENT À TOUT PRIX?

Le Conseil d'État (CE) a présenté un projet de contournement partiel de la ville de La Chaux-de-Fonds. Le devis du projet, 186 millions de francs, et son résultat sont très discutables.

Dans ses objectifs destinés à améliorer la mobilité individuelle, le CE est prêt à dépenser 73 millions de francs pour un nouveau plan routier, le contournement H18. En ajoutant les aides fédérales, cet ambitieux projet vise à transférer une partie du trafic pendulaire qui traverse la Chaux-de-Fonds.

Pas de réduction du trafic

La première constatation est que cette construction n'aboutirait pas à une réduction du trafic pendulaire, mais à son déplacement vers le nord de la ville. Ainsi sur l'axe Numa-Droz qui traverse la ville, le trafic automobile augmenterait (selon les projections effectuées par les services officiels) de 25 %. Résultat plutôt aberrant pour une dépense d'une telle ampleur.

Le projet s'apparente davantage à un plan de relance pour le secteur de la construction. Bétonner et dépenser 186 millions de francs pour reporter et aug-

menter le trafic ne représente pas exactement une avancée écologique.

Les partisan·e·s « vert·e·s » du projet défendent la création de nouvelles zones piétonnes et à vitesse réduite comprise dans cet ensemble. C'est payer un peu cher pour ce maigre résultat.

Nous sommes convaincu·e·s de la nécessité d'une réduction drastique du trafic pendulaire et d'un transfert modal. Aujourd'hui, les liaisons de transports publics entre la frontière au Col-des-Roches, Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont trop compliquées et peu performantes.

À la place, nous proposons de construire une ligne de tram depuis le Col-des-Roches et traversant les deux villes du haut du canton. Ainsi le trafic pendulaire pourrait facilement se reporter sur cette nouvelle liaison, surtout si elle bénéficie de la gratuité que nous exigeons pour l'ensemble des transports publics du canton.

Tramways et ferroutage

Le CE se félicite de la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire rapide entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Cette liaison est tout à fait nécessaire, mais elle ne concerne que le trafic Haut-Bas et oublie de considérer la globalité des itinéraires dans le trafic pendulaire. La connexion de cette nouvelle liaison avec des lignes rapides Est-Ouest doit être complétée rapidement. Avec une telle conception, la réduction du trafic motorisé peut être sérieusement envisagée et participer à une politique de réduction rapide de la consommation des combustibles fossiles.

À La Chaux-de-Fonds, trois grands centres commerciaux se trouvent à 100 mètres des lignes de chemin de fer. Or ceux-ci sont approvisionnés par camions. Nous demandons donc que la gare des marchandises soit reconstruite afin de réduire le trafic routier de marchandises par une utilisation maximale du ferroutage.

José Sanchez

Genève

Élections

CONSEIL D'ÉTAT VS CRITICAL MASS: LE CHANGEMENT C'EST QUAND?

L'élection de Fabienne Fischer fait basculer le Conseil d'État genevois à gauche et les partisan·e·s de la candidate Verte clament sur les réseaux sociaux que « le changement c'est maintenant »!

Ça tombe bien parce que nous, à solidaritéS, on est à fond pour le changement maintenant ! Et l'un des premiers sujets sur lequel on attend ce Conseil d'État de gauche est celui de la gestion policière désastreuse de la Critical Mass !

La Critical Mass ? Une déambulation cycliste tous les derniers vendredis du mois qui réunit de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de participant·e·s depuis ... 1998 ! Cette mobilisation vise à reprendre l'espace public aux bagnoles.

Si, par période, les autorités tolèrent ce cortège non déclaré, depuis plusieurs mois, la répression s'abat dessus. Pourquoi ? L'une des hypothèses qui court en ville est que le conseiller d'État, Mauro Poggia, aurait une dent contre les cyclistes depuis la mobilisation de plusieurs milliers en mai 2020 pour soutenir les pistes cyclables provisoires. Le fait qu'aucun·e organisateur·trice ne déclare la Critical Mass mensuelle empêche aussi les autorités de poursuivre qui que ce soit comme elles le font avec les actions climatiques ou syndicales.

Quelle qu'en soit la raison, le dispositif mis en place contre la Critical Mass par la police est dangereux. Des dizaines de policiers qui, en moto, en bagnole ou en camion, tournent à la façon western, parfois sur les trottoirs ou à contre-sens, font prendre des risques tant aux piétons, qu'aux cyclistes et, même, aux fonctionnaires de police (l'un d'eux s'est retrouvé sous sa moto vendredi dernier...). solidaritéS exige du Conseil d'État de mettre un terme à la répression contre la Critical Mass dès la prochaine : le vendredi 30 avril !

Thomas Vachetta

UN CENTRE FÉMINISTE MAINTENANT!

Le 8 mars dernier, nous avons déposé à l'Hôtel de Ville les 1300 signatures de la pétition « Pour un centre féministe à Genève ».

Rendez-vous avait été pris avec le Bureau du Grand-Conseil pour la remettre en mains propres. Simple formalité ? Et bien non ! Des policiers en équipement d'intervention, ainsi qu'un panier à salade, nous attendaient et ont contrôlé cet acte citoyen. Quelques femmes ont marqué l'événement sous les

voûtes de la cour aux canons par une danse, symbolisant la victoire des femmes sur le patriarcat.

Émotion chez les anciennes, dont Brigitte Studer et moi, en pensant à notre histoire : en 1971 quelques jours après l'octroi du droit de vote, des jeunes femmes avaient lancé le fameux MLF et elles avaient récla-

mé un local de réunion à la Ville. Ne l'ayant pas obtenu, le 1er mai 1976, elles avaient occupé un vieux café désaffecté à la Place des Grottes et en avaient fait un lieu de vie inédit, joyeux, et intrigant pour la population genevoise. Le 10 août à l'aube, la Ville avait envoyé des bulldozers pour détruire ce squat illégal. Le lendemain, une manifestation de femmes furieuses avait déboulé rue de l'Hôtel de Ville et avait muré la porte du conseiller administratif responsable de la démolition.

Les négociations entre autorités de la Ville et féministes avaient abouti à l'inauguration d'un nouveau Centre femmes au Boulevard Saint-Georges en janvier 1977. Lorsque cette vieille maison a dû être détruite, la Ville avait accordé une villa entourée d'un jardin avenue Peschier, où se tenaient les bals des chattes sauvages... puis un autre local...

Nouveau lieu pour de nouvelles luttes

Peu à peu le féminisme s'est diffusé dans la société. Malgré toutes ces luttes et tout ce travail, les inégalités et les violences sexistes ont persisté. Les féministes se réunissent les unes chez les autres, dans des lieux dispersés, prêts ou loués. À présent, il nous faut des locaux à nous, comme du temps du MLF, pour se réunir en plénière et en groupes de travail, accueillir de nouvelles femmes, créer des banderoles, jouer de la musique, danser...

La pétition a aussi été déposée (sans ramdam policier) à la Ville de Genève et une délégation a été entendue avec grand intérêt par la commission des pétitions.

Nous avons le ferme espoir que le mouvement féministe obtiendra des locaux au centre-ville, accessibles et visibles.

Maryelle Budry

CRIMES DE BREAKFREE

DOUBLE PROCÈS LE 15 AVRIL

La justice genevoise est lente, mais tenace ! Notre camarade, Olivier de Marcellus, militant de Breakfree, en subit les attermoissements depuis plusieurs années. Suite à son opposition, le voilà enfin convoqué pour deux affaires.

Septembre 2019, Olivier de Marcellus est amendé pour des « manifestations non autorisées » datant de juin 2017 à fin 2018. Trois mois plus tard, s'étant avisés que la simple participation à une manifestation non autorisée n'était pas condamnable, les fins pandores ont annulé les ordonnances pour les remplacer par d'autres, notamment pour organisation de manifestation non autorisée. Voici ses crimes :

1 Charbon allemand, retour à l'expéditeur

Septembre 2018, nos ami·e·s d'Ende Gelände et les occupant·e·s des arbres de la forêt séculaire de Hambach faisaient face à une nouvelle attaque de la police et des bûcherons de la RWE (conglomérat d'énergie qui exploite du lignite dans l'immense mine à ciel ouvert jouxtant la forêt). C'était le dernier épisode d'une occupation, finalement victorieuse, entamée en 2012 pour sauver la dernière forêt primaire d'Europe centrale, et bloquer l'extension de la gigantesque mine à ciel ouvert. Ce

charbon servant notamment à l'exportation massive d'électricité vers la Suisse, Breakfree en avait déversé un tas devant la porte du consulat allemand, en le priant de le renvoyer à RWE.

2 Des Pères Noël relous

Décembre 2018, au lendemain du sabotage de la première loi CO₂ par l'UDC et le PLR, les activistes de Breakfree ont réagi sur un mode festif. Déguisé·e·s en Pères et Mères Noël, ils·elles ont distribué des bons pour des cadeaux climatiques empoisonnés dans les Rues-Basses, avec une belle chanson de Noël assortie. Devant le Crédit Suisse, nous avons découvert l'équipe bleue, toujours en retard d'une action, masquée devant la porte ! Pas grave ! La police en a profité pour nous amender, sous prétexte que nous portions des pancartes.

Solidarité avec Olivier et les Breakfree !

Ne voulant pas risquer de nouvelles amendes, Breakfree n'appelle pas à un rassemblement devant le tribunal, mais vous êtes cordialement invité·e·s à... faire la queue (masqué·e·s et en respectant les distances), dans l'espoir de pouvoir assister au procès ! Les Pères et Mères Noël y seront aussi.

Mimi

Non-rassemblement

Judi 15 avril, 15 h 15
Tribunal de Police
(entrée 4 Place du Bourg-de-Four)

Action du collectif Breakfree, Genève, décembre 2018



«CHECKER LES PRIVILÈGES» OU RENVERSER L'ORDRE?

La sociologue et écrivaine Kaoutar Harchi revient sur le concept de «*privilege blanc*», dans cette contribution initialement publiée par la revue *Ballast*.

Ici, aux États-Unis, une petite fille blonde tient à la main une pancarte : «*Privileged. #*». Là, des centaines de personnes blanches se rassemblent et, mains levées, claquent en chœur qu'elles renoncent à leur «*privilege blanc*». Il y a de quoi sourire, oui. Au même moment, en France, dans une «*lettre adressée à ses amis blancs qui ne voient pas où est le problème*», l'écrivaine Virginie Despentes, réaffirmant son soutien au combat mené par le Comité Adama Traoré, écrit : «*[L]e privilege, c'est avoir le choix d'y penser, ou pas. Je ne peux pas oublier que je suis une femme. Mais je peux oublier que je suis blanche. Ça, c'est être blanche. Y penser, ou ne pas y penser, selon l'humeur. En France, nous ne sommes pas racistes mais je ne connais pas une seule personne noire ou arabe qui ait ce choix.*» Décidément, tout cela va trop loin : alors, du *Figaro* au *Monde*, d'émissions télévisées en émissions radiophoniques, on pousse des petits cris.

Retour sur un concept

«*On dit des Noirs qu'ils sont Noirs par rapport aux Blancs, mais les Blancs sont, tout court. Il n'est d'ailleurs par sûr que les Blancs soient d'une quelconque couleur.*» Par ces mots, la sociologue française Colette Guillaumin suggère la nécessité de penser le pendant relationnel de la condition minoritaire, soit la condition majoritaire dite «*blanche*». En ce sens, la «*blanchité*» (de l'anglais «*whiteness*») désigne, en sciences sociales, une position sociale dynamique, historiquement produite, et continuellement traversée

par d'autres principes de hiérarchisation – au premier rang desquels la classe et le genre. Elle se caractérise par une perception précise : celle de se croire, en tant qu'individu rattaché à la «*condition blanche*», irréductible à des stéréotypes fixes et immuables, a fortiori négatifs, tandis que les autres, non-blancs, le seraient – et, de ce fait, le sont.

À la fin des années 1980, une chercheuse étasunienne, Peggy McIntosh, s'est saisie du concept de blanchité pour en approfondir l'aspect avantageux. Dans son article «*Privilege blanc : vider le sac invisible*», elle note ainsi : «*Je pense que les Blancs ont été consciencieusement éduqués pour ne pas reconnaître le privilege de la peau blanche, tout comme les hommes ont appris à ne pas reconnaître les privilèges masculins. C'est ainsi que j'ai commencé à chercher (de manière intuitive), ce qu'est un privilege de la peau blanche. J'en suis arrivée à percevoir ce privilege, comme un paquet invisible obtenu sans aucun mérite, et contenant des provisions sur lesquelles je peux compter chaque jour, paquet qu'on ne signifierait de toujours oublier. Le privilege de la peau blanche, c'est en fait un sac à dos invisible et sans poids, rempli de fournitures spéciales, cartes, passeports, carnets d'adresses, codes, visas, vêtements, outils et chèques en blanc.*»

Ce que décrit ici McIntosh pourrait se comprendre, plus simplement encore, comme le fait, pour les individus de condition blanche, d'être exempts de toute expérience raciale pénalisante et stigmatisante. Autrement dit, d'être inconscient-e-s

de tout bénéfice racial – quelles que soient leur position de classe et leur appartenance de genre.

Le concept de «*privilege blanc*» s'est imposé, via la constitution des «*Whiteness Studies*» aux États-Unis au début des années 1980, comme un outil opératoire de désignation des rapports de pouvoir que le déni des inégalités raciales occultait alors. C'est que ce concept a pour force de briser ce que Roland Barthes, à propos du rapport social de classe, a désigné par l'expression d'«*ex-nomination*» : soit cette aspiration de la bourgeoisie à se percevoir et à être perçue comme société anonyme. Et le philosophe de préciser : «*Comme fait économique, la bourgeoisie est nommée sans difficulté : le capitalisme se professe. Comme fait politique, elle se reconnaît mal : il n'y a pas de parti bourgeois à la Chambre. Comme fait idéologique, elle disparaît complètement : la bourgeoisie a effacé son nom en passant du réel à sa représentation, de l'homme économique à l'homme mental : elle s'arrange des faits, mais ne compose pas avec les valeurs, elle fait subir à son statut une véritable opération d'ex-nomination ; la bourgeoisie se définit comme la classe sociale qui ne veut pas être nommée.*»

Rapporté au rapport social de race, l'ex-nomination est cette pratique symbolique et matérielle de production d'une identité blanche innommée, réclamant pour elle tous les noms et se rêvant, de là, universelle : une identité que le concept de «*privilege blanc*» nomme, tout à coup, c'est-à-dire définit, particulise et met *in fine* à nu. Le concept

La police protège le capitol de Madison, Wisconsin, lors d'une manifestation Black Lives Matter, juin 2020.

Ken Fager

voyage durant les années 2000 : il quitte l'ilot académique et s'ancre au sein des mondes militants, finissant par atteindre les rives françaises.

«Renoncer» : un idéal individuel

Mais nommer ne suffit pas. Et, à y regarder de plus près, le succès de ce concept, aisément mobilisable sous régime libéral, ne nous aide pas à travailler collectivement au renversement de l'ordre social. En 2016, déjà, la féministe Mirah Curzer publiait l'article «*Let's Stop Talking So Much About Privilege*». Elle y développait l'idée selon laquelle la focalisation, bien que légitime, des débats autour du «*privilege blanc*» réduisait mécaniquement les possibilités de développer une approche en termes de droits. En ce sens, le risque est grand de lutter – et de se donner à voir comme luttant – pour moins de privilèges alors qu'un enjeu politique bien plus radical consisterait à lutter, matériellement et symboliquement, pour l'accès de tous et de toutes à la justice sociale.

Une critique plus frontale encore a été formulée un an plus tard par



Arielle Iniko Newton, essayiste et co-organisatrice de Movement for Black Lives, dans l'article « *Why Privilege Is Counter-Productive Social Justice Jargon* ». Elle lance : « *Le privilège est une notion limitante qui accorde la priorité aux comportements individuels au détriment des failles du système, et suggère que changer nos comportements serait une manière suffisante d'éradiquer l'oppression. [...] Personne ne peut abandonner ses privilèges mais nous pouvons faire en sorte que l'oppression soit remise en cause.* » Ainsi, Arielle Iniko Newton plaide pour une reconsidération révolutionnaire des forces sociales historiques qui structurent, de part en part, le suprématisme blanc – appelant, par suite, à sa destruction totale.

Ces derniers jours, en France, à la faveur de mouvements internationaux antiracistes d'une ampleur rarement égalée, ont fleuri des appels lancés par ou à destination des personnes blanches afin qu'elles travaillent à la reconnaissance de leur privilège blanc. Dans certains cas, ces initiatives ont pu prendre l'apparence de ce que Joao Gabriel, blogueur, militant panafri-

caniste et doctorant en histoire, a qualifié de « *forme politisée de développement personnel* » susceptible d'induire « *un militantisme-performance et déclaratif* ». La réduction des rapports sociaux de pouvoir à un régime de ressources possédées par les uns – et donc à l'origine de la dépossession subie par les autres – confine effectivement à croire que des choses attribuées de telle manière devrait l'être de telle autre. De là découlerait une injustice qu'il conviendrait de réparer par la transformation des modalités originelles d'attribution.

Mais comment redistribuer la valeur du travail bien fait en situation de blancheur quand, dans d'autres situations, le travail n'est jamais qu'arabe ? Importe-t-il de redistribuer la valeur construite de la beauté féminine blanche afin que les cheveux à la frisure serrée des femmes racisées cessent d'être associés à la sauvagerie et à la laideur ? Comment redistribuer la valeur sociale et politique des vies blanches quand celles, non-blanches, sont perçues comme un ensemble informe de vécus interchangeables et traités comme de moindre importance ? Comme le

suggère la militante communiste, féministe et antiraciste Mélusine, « *parler des choses qu'on a, et non des choses qu'on est, empêche de remettre en question l'existence même des catégories* ». Pourtant source primordiale des violences.

Ne pas changer les règles du jeu : en bâtir un autre

Vaut-il vraiment la peine de changer les règles du jeu, de s'épuiser à vouloir jouer mieux, de s'exténuer à jouer dans telle équipe plutôt que dans telle autre, de tenter de changer de capitaine de jeu, de se rêver être ce capitaine, de changer de terrain de jeu, quand on ne sait que trop bien que ce jeu est toujours perdant pour ces mêmes-là, toujours gagnant pour ces mêmes autres ? Et si même ce jeu finissait par rendre victorieux ne serait-ce qu'un individu que le destin social prédestinait à perdre, jamais cela n'effacerait l'injustice qui continuerait à frapper le destin de tous les autres. Et cela, qui peut s'y résoudre ? Concentrons, bien davantage, nos forces à nous retirer de la partie pour mieux détruire le jeu. Réinventons-en un, tout

autre, égalitaire et autonome, révolutionnaire, inconditionnellement juste. Ce que l'essayiste et militante afroféministe Fania Noël-Thomassint formule en ces termes : « *Nous ne sommes pas intéressé·e·s par le changement de places. Ce que nous voulons, c'est qu'il n'y ait plus personne au bas de l'échelle ; que l'échelle disparaisse, d'ailleurs.* »

Le recours intensif au concept de « *privilège blanc* » signe l'avancement sinueux du néolibéralisme jusqu'au cœur des pratiques politiques de résistance. Il individualise la question politique raciale et, de là, la dépolitise. Plus encore : ce sont les possibilités d'émancipation des groupes dominés que l'on indexe et conditionne, paradoxalement, au bon vouloir autocritique des groupes dominants. Comme il importe de travailler à une société sans classe – entendre sans domination de la classe capitaliste sur le reste de la société –, il importe de travailler à l'édification d'un monde libéré des catégories sociales de race. Cela, seules l'organisation, la mobilisation et l'action collectives le permettront.

Kaoutar Harchi pour revue-ballast.fr



Ilknur Yildirim

À l'annonce du retrait de la Turquie, de nombreuses femmes sont descendues dans les rues du pays pour protester et ont lancé les hashtags #IstanbulSözlesmesiYasatir, #LaConvention-d'IstanbulFaitLaVie.

Cette décision a été prise au milieu de la nuit par une majorité d'hommes en prétendant agir au nom du bien des familles et de la paix des foyers.

En tant que solidaritéS, nous sommes aux côtés de ces femmes qui sont en train de manifester à travers le pays pour faire vivre cette convention.

IHA

Féminisme Turquie

RENFORCEMENT DE L'AUTORITARISME, DU NATIONALISME ET DU CONSERVATISME

Dans la nuit du 21 mars 2021, Recep Tayyip Erdogan a ratifié la sortie de la Turquie de la Convention d'Istanbul, que le pays avait signée en 2011. C'était alors un des premiers pays à soutenir cette convention contre la violence à l'égard des femmes et la violence conjugale et familiale.

Erdogan avait déjà évoqué l'année passée un possible abandon de la Convention d'Istanbul, dans une tentative de consolider son électorat conservateur face aux difficultés économiques persistantes. Des groupes conservateurs et intégristes l'appelaient en effet à quitter ce traité qui, selon eux, va à l'encontre des valeurs familiales « traditionnelles » en soutenant

l'égalité des sexes, et « favorise » la communauté LGBTIQ+ en prohibant les discriminations basées sur l'orientation sexuelle.

La charge contre le mouvement LGBTIQ+ a été particulièrement virulente au début de l'année, dans un contexte de manifestations d'étudiant-e-s de l'Université Bogazici, à Istanbul. Les autorités turques ont d'ailleurs fermé le club

LGBTIQ+ de l'établissement. Le ministre de l'Intérieur Süleyman Soyulu a aussi plusieurs fois qualifié les LGBTIQ+ de « dégénérés ».

Répression tous azimuts

L'AKP a surtout adopté cette dernière décennie un ultranationalisme, reflété également par son alliance avec le Parti d'action nationaliste (MHP, parti fascisant turc).

Les mesures de répression violente et campagnes militaires contre les mouvements et populations kurdes en Turquie et dans les pays avoisinants, tout particulièrement en Syrie, n'ont cessé d'augmenter. Un procureur turc a d'ailleurs réclamé à la Cour constitutionnelle la fermeture du Parti démocratique des peuples (HDP) en mars, car il estime que les membres du HDP s'efforcent « de détruire l'union indivisible entre l'État et la nation », tandis que le président Erdogan les accuse de liens avec le « terrorisme ». Le HDP fait l'objet d'une répression implacable depuis 2016, année où son chef de file Selahattin Demirtas a été arrêté.

La perte d'hégémonie du gouvernement de l'AKP cette dernière décennie, et en particulier à partir de 2016, après l'échec de la tentative de coup d'État militaire par des secteurs proches du prédicateur Gülen, l'a poussé à mobiliser toujours davantage son électorat sur des bases ultranationalistes et conservatrices, tout en utilisant un discours blâmant les puissances étrangères, pour les détourner des errements politiques d'Ankara, des problèmes économiques croissants du pays et de la montée des inégalités sociales.

Joseph Daher

LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE, DITE CONVENTION D'ISTANBUL

La Convention d'Istanbul est un instrument juridique international ratifié par la Suisse en 2018. Les États signataires s'engagent à protéger toutes les femmes contre toutes les formes de violence et à lutter

contre les discriminations et les inégalités, car elle postule que la violence contre les femmes est la manifestation ultime des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes et fondée sur le genre.

La Suisse l'a ratifiée avec des réserves, dont une à l'art. 59 (statut de résident accordé aux migrant-e-s victimes de violence) du fait du caractère restrictif et discriminatoire de la loi suisse sur les étrangers.

Si une loi à elle seule ne peut pas modifier la réalité, cette convention est un outil précieux pour les mouvements féministes dans leur lutte contre les conséquences les plus terribles de la société patriarcale.

MCH

Nous avons publié un article complet sur le sujet dans le n° 359 de solidaritéS.

LE PLAN KEYNÉSIEEN DE BIDEN POUR RÉHABILITER LE CAPITALISME ÉTASUNIEN

Le plan de sauvetage de 1900 milliards de dollars et le prochain projet de loi sur les dépenses d'infrastructure de 3000 milliards de dollars représentent une rupture avec le consensus néolibéral de Washington.



Discussion du plan de sauvetage avec les principaux·ales représentant·e-s démocrates, 7 février 2021

Les libéraux·ales et même certain·e-s à gauche ont célébré ces deux projets comme une forme de nouveau New Deal, tandis que d'autres à gauche les ont rejetés comme s'il s'agissait d'affaires banales. Les un·e-s et les autres se trompent. Les initiatives de Joe Biden rompent bien avec les politiques néolibérales de privatisation, de déréglementation et d'austérité et incluent des avantages qui, au moins temporairement, amélioreront la vie de la classe ouvrière et des opprimé·e-s. Mais ces initiatives font pâle mesure par rapport au New Deal, qui comprenait des programmes sociaux majeurs et permanents comme la sécurité sociale. De plus, elles ne poursuivent aucune nationalisation des entreprises privées.

Les causes du changement

Biden et la classe bourgeoise qui contrôle le Parti démocrate ont été poussés à adopter ces politiques keynésiennes en raison de trois développements majeurs.

Premièrement, les politiques néolibérales de Washington n'ont pas réussi à restaurer la rentabilité du capitalisme américain et à surmonter sa faible croissance depuis la Grande Récession.

Deuxièmement, la Chine pose désormais non seulement un défi géopolitique à la domination américaine dans la région Asie-Pacifique, mais aussi une menace à sa suprématie dans la technologie de pointe.

Troisièmement, les travailleurs·euses et les groupes opprimés, en particulier les Afro-Américain·e-s, ont commencé à se mobiliser et à dénoncer les inégalités brutales du ca-

pitalisme étasunien, d'Occupy Wall Street en 2011 au soulèvement de Black Lives Matter à l'été 2020.

Les politiques néolibérales de Trump, faisant des opprimé·e-s des boucs émissaires, et sa politique étrangère erratique ont exacerbé tous ces problèmes. Après ses quatre années de gouvernance chaotique et sa gestion catastrophique de la pandémie, les États-Unis se sont retrouvés embourbés dans la récession, dépassés par le retour de la Chine à la croissance, et déchirés par la polarisation politique, avec le militantisme d'extrême droite mais aussi les manifestations antiracistes massives qui ont mis à l'arrêt les villes à travers le pays.

Le plan de sauvetage actuel contient des avantages importants. Il donne à la plupart des travailleurs·euses un chèque de 1400

dollars, octroie des fonds aux locaux pour éviter l'expulsion, augmente les allocations chômage et renfloue les gouvernements locaux pour éviter les coupes d'austérité et investir dans les écoles. Mais toutes ces mesures expirent à la fin de l'année. Et aucune d'entre elles ne porte atteinte aux intérêts capitalistes.

Remettre en selle le capitalisme américain

La Chambre de commerce américaine et la Table Ronde des Entreprises ont toutes deux soutenu le plan de sauvetage, car elles savaient que la plupart des travailleurs·euses dépenseraient leur argent pour payer leurs factures, leurs dettes et acheter les produits des grandes entreprises.

La classe capitaliste soutient également le projet de loi de dépenses d'infrastructure de Biden. Il injecte de l'argent dans les entreprises, les États et les administrations municipales pour réparer les routes, les ponts, les rails et les aéroports délabrés du pays et investit dans la haute technologie, l'industrie de la défense et l'éducation, en particulier dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

La question de savoir si le plan de Biden pour relancer le capitalisme américain fonctionnera est une autre question. Il ne résoudra pas son problème de faible rentabilité et de lente croissance. Indépendamment de ce que fait l'État, les entreprises n'investiront pas dans des installations et des machines pour produire plus de produits de base si le taux de profit reste faible.

Le résultat le plus probable, comme l'a soutenu l'économiste marxiste Michael Roberts, est la stagflation – une inflation modeste au sein d'une économie stagnante.

Jusqu'à ce qu'une crise profonde élimine les éléments improductifs aux États-Unis et dans l'économie mondiale, le système restera coincé dans une crise à long terme, que le keynésianisme ne peut surmonter.

Les socialistes doivent bien sûr soutenir toute réforme qui sert les intérêts des travailleurs·euses et des groupes opprimés, mais aussi lutter pour qu'elle soit élargie, rendue permanente et financée par des impôts sur les riches et des coupes dans le budget militaire.

Pour ce faire, nous devons résister aux appels du Parti démocrate à le rejoindre et construire des organisations indépendantes – éventuellement un nouveau parti socialiste axé sur la lutte de classe pour des réformes beaucoup plus profondes sur la voie de la révolution.

Ashley Smith

UNE FOIS ENCORE, DES ÉLECTIONS SANS SURPRISE

Le premier ministre Benjamin Netanyahu et son parti, le Likoud, dominent toujours la scène politique, mais sans former une majorité stable. En effet, en dépit de son excellent score (30 sièges), le parti ne conquiert pas les 61 nécessaires pour que son alliance puisse gouverner.

Dans les semaines qui viennent les deux blocs politiques (pro- et anti-Netanyahu) vont essayer de former des alliances pour atteindre une majorité et accéder au pouvoir de gouverner. S'ils échouent, ils devront appeler à de nouvelles élections.

Or, Netanyahu a intérêt à laisser la situation en arriver là, puisqu'il est vu par la majorité de l'électorat israélien comme le seul

homme politique qui puisse stabiliser la situation – et ce malgré les accusations de corruption qui le minent.

Quoiqu'il arrive, le nouveau gouvernement israélien sera une mauvaise nouvelle pour les Palestiniens. Tous les partis israéliens, de la gauche sioniste - déchue et isolée - à l'extrême droite la plus violente, s'accordent pour soutenir la continuité de la

politique coloniale israélienne. En effet, aucun des partis israéliens ne s'oppose aux grands blocs de colonies, ni au blocus meurtrier de la bande de Gaza et certainement pas au traitement des Palestiniens comme citoyens de troisième classe. Aucun d'entre eux ne soutient le retour des réfugiés, ni même une souveraineté palestinienne sur l'ensemble des territoires occupés.

Diviser pour mieux opprimer

Netanyahu est arrivé à diviser l'alliance des partis palestiniens en promettant une collaboration à ses éléments les plus conservateurs. Bien que ses promesses n'aient que très peu de chances - pour ne pas dire aucune - de se concrétiser, leur succès démontre bien les limites d'une stratégie de participation aux élections pour l'opposition palestinienne. Elle ne peut que mener à des succès dérisoires et temporaires à l'intérieur d'une structure conçue pour la marginaliser.

La même chose est vraie pour le mouvement de solidarité. Les élections israéliennes n'ont que très peu de conséquences pour notre travail politique. Il faut continuer à isoler internationalement l'État et le capital israélien, jusqu'à ce que le peuple palestinien obtienne sa libération – indépendamment des choix de Netanyahu ou des autres personnalités israéliennes tel que Lapid ou Bennett pour créer un nouveau gouvernement israélien.

Sai Englert

Féminisme

Histoire

ILS M'ONT DIT: «TU ES UNE FEMME FÉROCE ET DANGEREUSE»

Nawal El Saadawi est morte à l'âge de 89 ans. Nous revenons sur le parcours et l'apport d'une femme féroce et révoltée.

Il est difficile de décrire Nawal El Saadawi en tant que féministe arabe. De communiquer à quel point sa force et son courage, ses écrits, sa façon bien à elle de militer et de vivre son féminisme ont été formateurs pour tant d'entre nous.

Difficile aussi de réconcilier l'amour profond et l'admiration sans bornes qu'elle a pu susciter avec ses positions inacceptables sur le voile et son soutien au dictateur Al-Sisi.

Nawal El Saadawi a vécu sa vie comme nombre d'entre nous aspire à la vivre : libre. Psychiatre de formation, auteure de plus de 50 livres traduits en 30 langues, militante féministe anti-capitaliste, Nawal El Saadawi a passé sa vie à remettre en cause et à œuvrer pour la destruction du patriarcat capitaliste et colonial, réclamant le féminisme comme endogène au Sud Global et non propriété exclusive de l'Occident. Ses prises de position ont toujours rejeté les velléités impérialistes du féminisme libéral blanc ap-

pelé à « sauver » les femmes du Sud global.

Une vie politique

Son combat pour l'autonomie corporelle des femmes l'a conduite à mener de front la lutte contre les mutilations génitales féminines et, plus globalement, pour la liberté des femmes à disposer de leur vie et de leur corps. « Sans égalité, il n'y aura pas de véritable amour entre femmes et hommes, il n'y aura que le mariage ; c'est pourquoi j'ai divorcé de trois maris. Il n'y a pas de véritable amour dans un monde construit sur le patriarcat, la règle de l'argent et la religion. » Selon elle, le mariage et la maternité tels qu'imposés par la société et la religion sont une oppression que subissent les femmes : ces positions lui ont valu aussi bien l'ire des religieux que de l'État égyptien.

Il est toujours dangereux d'ériger des idoles et de leur donner un rôle déterminant dans les luttes de justice sociale quand les victimes sont arrachées au pouvoir

grâce aux mobilisations de masse. Les positions contradictoires de El Saadawi sur l'autonomie corporelle des femmes, militant contre les mutilations d'un côté et amalgamant le port du voile et la nudi-

té comme autant de tentatives de complaire au regard masculin de l'autre, notamment, nous forcent à apprécier son héritage à l'aune de ses contradictions.

Paola Salwan Daher





Matias Maxx

En marge d'une manifestation «1000 jours sans Marielle», Rio de Janeiro, décembre 2020

International

TROIS ANS APRÈS L'ASSASSINAT DE MARIELLE FRANCO, OÙ VA LE BRÉSIL DE BOLSONARO?

Le 14 mars 2018, l'ancienne conseillère communale de la ville de Rio, Marielle Franco, se faisait abattre par balles pour avoir osé se lever contre les injustices de la société brésilienne. Trois ans plus tard, nous ne savons toujours pas qui a commandité son meurtre. Ses revendications sont loin d'être entendues.

Femme noire, lesbienne et issue des bidonvilles, Marielle Franco était une militante infatigable pour les droits humains et LGBTQI+. Éluë par le Parti Socialisme et Liberté (PSOL), elle portait la voix de celles et ceux qui n'avaient pas le droit à la parole, car stigmatisé·e·s, marginalisé·e·s et exclu·e·s de toute sphère de pouvoir. Les questions de genre, de race,

de défense des minorités LGBTQI+ et de justice sociale étaient au cœur de ses combats, tant dans les rues qu'au conseil municipal, jusqu'au crime politique qui lui a ôté la vie en 2018, peu avant l'élection de Jair Bolsonaro.

Si son assassinat a provoqué une vague d'indignation et de mobilisations à l'échelle internationale, il a également ouvert

une séquence de persécution de militant·e·s de gauche, soutenue par le président et ses adeptes. Depuis Marielle Franco, les agressions, menaces de mort, voire tentatives d'assassinat, deviennent monnaie courante dans le pays et poussent des militant·e·s et élu·e·s à quitter leur maison, et même à s'exiler. De Jean Willys à Carolina Iara, en passant par Erika Hilton, iels ont tou·te·s quelque chose en commun : ce sont des personnes noires, LGBTQI+, issu·e·s de milieux défavorisés et militant·e·s de l'opposition. Bolsonaro, qui appelait dès le début de son mandat à « *bannir ces marginaux rouges de notre patrie* », n'a rien fait pour les protéger et participe activement à la normalisation de la violence qui frappe les minorités au Brésil aujourd'hui.

Racisme, inégalités, pandémie

Dès le début de la pandémie, il était très clair que la maladie ne frapperait pas tout le monde de la même manière. Alors que le Brésil a passé le cap des 300'000 décès, des études démontrent que les décès des personnes noires sont cinq fois plus nombreux. Les chiffres atteignent ainsi 70 % dans l'État de Sergipe. Beaucoup d'entre elles·eux vivent dans des favelas, privé·e·s d'installations sanitaires de base, ce qui les rend très vulnérables à la maladie.

À cela s'ajoute la crise économique et sociale, renforcée par la pandémie, qui aggrave les inégalités et pousse des milliers de travailleurs·euses dans la misère.

L'explosion du chômage frappe de plein fouet les travailleurs·euses de l'économie informelle, surtout dans le secteur de l'économie domestique au sein duquel ce sont des femmes noires qui sont majoritairement employées. Environ 13 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu de 250 reais par mois (environ 50 francs), et parmi eux·elles, beaucoup sont retombé·e·s quand la rente d'urgence liée au Covid-19 est arrivée à son terme (*solidarités* n° 367). Aujourd'hui, il est primordial de sauver des vies et d'assurer des conditions minimales d'existence pour la grande majorité de la population.

Vers un front unique pour renverser Bolsonaro

Dans ce contexte, les priorités immédiates de la gauche brésilienne sont la lutte pour le vaccin et le droit à un revenu d'urgence, afin d'assurer la survie du plus grand nombre. Cela passe par la construction d'un front unique, avec tous les secteurs progressistes, pour renverser le gouvernement Bolsonaro. Dans cette perspective, le retour de Lula sur la scène politique a changé le rapport de forces, dans la mesure où il consolide l'opposition de gauche et peut constituer un atout pour la construction d'un front large et de poids, capable de faire tomber le gouvernement. La peur de l'ex-métallurgiste dans le camp bolsonariste est telle que, suite à un discours où il critique la gestion actuelle de la pandémie, le président et ses fils ont commencé à porter le masque et à promouvoir la vaccination contre le Covid-19.

Mais si l'annulation des condamnations de Lula constitue une victoire démocratique, il est encore trop tôt pour prédire la stratégie du Parti des Travailleurs. Bien que dans son dernier discours, l'ex-président du Brésil a émis la possibilité de se présenter aux présidentielles de 2022 dans un front de gauche, il n'a pas non plus exclu l'alliance avec la droite. Certes, son retour implique de repenser la stratégie de la gauche pour 2022, mais à l'heure actuelle, celle-ci doit se concentrer sur l'élargissement d'un front social et démocratique pour répondre aux besoins immédiats des classes populaires. Toutefois, si des alliances tactiques sont à chercher avec Lula, cela ne doit pas se faire sans critique de la politique de collaboration de classe menée par son gouvernement, et tout en réaffirmant un programme de rupture propre.

Gabriella Lima



Château d'eau à Bardonnex, Genève

National

Écologie

LE CHÂTEAU D'EAU VACILLE

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a rendu un rapport inquiétant sur les effets des changements climatiques sur les eaux suisses. Mais la Confédération continue d'ignorer la protection qualitative et refuse de tracer une planification hydrique nécessaire.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a rendu un rapport inquiétant sur les effets des changements climatiques sur les eaux suisses.

Mais la Confédération continue d'ignorer la protection qualitative et refuse de tracer une planification hydrique nécessaire.

La perturbation du climat par l'utilisation de carburants fossiles va avoir un impact sévère et très concret en Suisse. Sans mesures pour mettre en force les accords de Paris, le rapport *Hydro-CH 2018* prévoit que les débits des cours d'eau varieront en moyenne de + 30 % en hiver à -40 % en été. La variabilité géographique et saisonnière exigera des systèmes d'irrigation plus importants et provoquera des pénuries locales. La hausse de température des eaux aura des conséquences graves sur la biodiversité des mi-

lieux aquatiques déjà fortement détruits.

L'agriculture et les barrages en danger

La place industrielle et financière suisse doit beaucoup à sa situation hydromorphologique qui a permis très tôt le développement de l'hydroélectricité, d'industries lourdes malgré l'absence de charbon, ainsi que l'électrification des chemins de fer. Aujourd'hui, la Suisse se distingue par une utilisation de l'eau dévolue à l'industrie exceptionnellement élevée (31 %) et une part pour l'instant faible dévolue au secteur primaire (19 %). La consommation des ménages diminue depuis les années 1970. À titre de comparaison, en moyenne globale, c'est 70 % de l'eau douce qui est utilisée pour l'agriculture. Sans mesures fermes contre le réchauffement climatique, l'agriculture

deviendra la première consommatrice avec des risques de pénuries sur tout le Plateau, du Gros-de-Vaud à la Thurgovie. Les barrages perdront aussi lourdement en rentabilité.

Une concurrence d'utilisation

La communauté scientifique invalide le mythe d'un cycle de l'eau bleue transitant rapidement et naturellement grâce au cours d'eau.

Aujourd'hui, plus de la moitié des flux d'eau douce sont artificialisés : irrigation, adduction des réseaux et épuration des eaux, hydroélectricité, exportation et importation de biens agricoles, miniers ou manufacturiers ou encore enneigement artificiel. Si la loi garantit 10 litres d'eau par jour aux habitant·e·s en cas de crise majeure, l'arbitrage entre les différentes utilisations n'est pas réglé. Les conflits

d'usage feront l'objet de rapports de force inimaginables dans un pays où l'eau coule (encore) à flot.

Pourtant, des mesures techniques quantitatives peuvent être prises rapidement pour renforcer ce cycle naturel. Citons la perméabilisation des sols et des cours d'eau, la régulation de la consommation industrielle, l'agroforesterie, l'adaptation des espèces cultivées ou encore la limitation de l'élevage aux espaces impropres à l'agriculture.

L'approche qualitative reste accessoire

Sous nos latitudes et pluviométries, le problème hydrique n'est pas quantitatif mais qualitatif. C'est la possibilité de se reposer de façon certaine sur de l'eau saine qui est déterminante pour notre camp social et la pérennité des espèces : *« Le qualitatif est la dimension la plus décisive du développement réel. »* (La planète malade, Guy Debord, 1971).

Les défaillances dans la prévention d'émissions dans l'environnement de produits (éco)toxiques, persistants ou bioaccumulables, sont patentées. Hier le phosphore et les polychlorobiphényles (PCB), aujourd'hui les pesticides et le réchauffement des eaux : autant de dangers qui mettent à mal la capacité des systèmes naturels à traiter les pollutions et à les neutraliser.

Nécessité d'un débat démocratique

L'utilisation de l'eau nécessite une planification holistique, régionale et globale, qui ne peut être issue que d'une confrontation politique. En 1972, le Conseil fédéral avait proposé une planification par bassin finalement bloquée par les Chambres. Depuis, le régime de protection des eaux a évolué vers ce système qui gère la pollution avec des indicateurs environnementaux, mais qui reste très détaché de la politique agricole ou des régulations industrielles.

Si le rapport de l'OFEV pose le cadre sévère d'une hydrologie transformée par le réchauffement climatique, il reste borné dans ses propres limites techniques à une description qui renonce à esquisser les arbitrages que nous devons prendre : plus de piscines privées, ni de pesticides de synthèse. Seule une planification radicalement démocratique permettra d'arbitrer les conflits d'usages de l'eau, sans empoisonnement de masse, ni autoritarisme ou accaparement de la source de vie.

Dimitri Paratte

RUÉE DÉCHAÎNÉE VERS L'OR NUMÉRIQUE

Si les mots *Blockchain*, *Bitcoin* et *Cryptomonnaie* sont entrés dans le langage courant, ils sont encore peu compréhensibles pour une majorité de la population. L'explosion du marché du crypto-art ces derniers mois complexifie la question. Pas de panique, on vous explique de quoi il s'agit.

Comme son nom l'indique, la blockchain n'est qu'une « chaîne de blocs ». Chaque bloc contient des informations cryptographiques – donc codées – du bloc suivant. Cela veut dire que l'on peut confirmer l'authenticité de chacun des blocs, car il est indissociable de la chaîne totale. La blockchain est maintenue par un réseau décentralisé qui garantit l'authenticité d'une transaction.

Ce caractère décentralisé rend impossible de gérer le cours d'une cryptomonnaie à la manière d'un État, d'où les énormes fluctuations de la valeur du bitcoin ces dernières années. De plus – et c'est là que le bât blesse – chaque bloc rajouté à la blockchain doit être « miné ». Par minage, on entend la validation d'une transaction qui est rajoutée à la blockchain, ainsi que la résolution d'équations de plus en plus complexes. Cette opération constitue la « preuve de travail », qui garantit l'invulnérabilité de la chaîne. Ce processus, réalisé par des fermes d'ordinateurs, est récompensé en cryptomonnaie, d'où l'intérêt, variable, pour ce « travail » qui dépend des cours de la monnaie. La chaîne s'allongeant à chaque transaction, le minage devient de plus en plus énergivore.

Il est assez difficile d'évaluer l'impact écologique de la blockchain, car il dépend des sources d'électricité utilisées – centrales à charbon de Géorgie, en partie hydroélectrique au Tibet, éolien au Texas. Selon une estimation basse, le minage d'un bloc pourrait dégager plus de 80 kg de CO₂ (pour comparaison c'est environ 13 kg de CO₂ pour 100 km

d'une nouvelle voiture en Suisse). Ce processus est donc loin d'être écologique, très loin de l'imaginaire technofuturiste « cloud » qu'il véhicule. La consommation annuelle du système dans son ensemble équivaut à deux fois et demie celle de la Suisse (Le Temps, 17.02.2021). Ce bilan catastrophique pousse plusieurs cryptomonnaies à réfléchir à sortir du système de la « preuve de travail ».

Crypto-art

C'est dans le milieu de l'art qu'entre en jeu une autre application de la blockchain. Si chaque bitcoin est vérifiable par la blockchain, il n'en reste qu'ils sont tous interchangeables, comme le serait une pièce de monnaie. Ils sont donc ce qu'on appelle « fongibles ». Dans le cas d'une œuvre d'art unique par contre, celle-ci n'est pas interchangeable – c'est en partie ce qui lui donne sa valeur. Mais pour les œuvres d'art numérique, dont des versions facilement copiables circulent sur Internet, la rareté ne peut pas être une source de valeur – celle-ci dépendant en partie justement de sa circulation massive, sa notoriété.

D'où l'intérêt des tokens (jetons) « non fongibles » (NFT), qui font office de certificats uniques et non répliquables intégrés dans la blockchain. Ainsi il est possible de générer pour tout et rien un certificat complètement protégé et non reproductible. L'une des fonctions des NFT est donc de recréer une rareté pour les œuvres numériques.

C'est l'explosion à laquelle nous sommes en train d'assister. Le premier post sur Twitter vendu pour



L'une des créations de la série *Everydays* de l'artiste Beeple. Le NFT du collage réunissant 5000 images de cette série a été adjugé pour 69 millions de dollars.

2,5 milliards de dollars, un GIF de Nyan Cat pour 580 000 dollars ou l'exemple le plus fou (et kitsch) : un collage de l'artiste Beeple vendu pour 69 millions de dollars (!) par Christie's. Le phénomène est en train de prendre une ampleur considérable dans un marché de l'art qui avait jusqu'à présent évité la numérisation. La masse de capitaux accumulée par les riches et la limitation de leurs possibilités de voir l'art en « présentiel » a accéléré cette spéculation.

Si la blockchain permet effectivement de sécuriser les transactions et d'ajouter des certificats d'unicité, il n'en reste pas moins que ce n'est jamais l'œuvre qui est acquise. Les acheteurs·euses acquièrent seulement le droit de montrer qu'ils sont en quelque sorte les soutiens des artistes, un NFT devenant une « action » de l'œuvre. La spéculation déjà présente dans l'art peut donc s'étendre.

D'un côté, une industrie étend ainsi la marchandisation d'internet. De l'autre, nombre d'artistes

numériques sont face à un vrai dilemme, surtout dans une période dans laquelle l'art a été remisé comme activité « non essentielle ». Alors qu'ils·elles vendaient très peu d'œuvres, finançant bien souvent leur travail par des subventions, le système des NFT leur permet de gagner de l'argent tout en gardant la propriété intellectuelle de leurs œuvres et même des pourcentages sur les reventes de certificats.

Nous devons être critiques face à ce genre de ruée vers l'or, plus souvent pure spéculation financière sans réelle considération pour l'art. Nous pouvons aussi nous interroger sur le genre d'œuvres qui sont favorisées par ce marché et ce qu'elles disent de notre société – le terme *memeconomy* (économie du mème) est souvent cité. Et nous devons proposer un modèle de financement des travailleurs·euses de l'art, essentiel·le-s, où ils·elles pourraient créer des œuvres qui permettent d'envisager un monde loin de ces horreurs.

Sébastien Zürcher Niels Wehrspann

solidarités

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidarités, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- ☐ Annuel
- fr. 80
- ☐ Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses
- 40
- ☐ Soutien
- 150
- ☐ 3 mois à l'essai
- gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet: solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

- solidarités
- Case Postale 2089
- 1211 Genève 2
- ou abos@solidarites.ch
- ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3 **Vaud**
L'écologie de
gouvernement à la
rescousse de Holcim

4 **Votations**
Un militantisme
qui « dérange »
l'université

5 **National**
Un Conseil
des États
à la botte
du patronat
contre
les femmes

6 **Neuchâtel**
Un contournement
à tout prix ?

Genève
Conseil d'État
vs Critical Mass:
le changement
c'est quand ?

7 **Genève**
Un centre féministe
maintenant

8 **Racisme**
« Checker
les privilèges »
ou renverser
l'ordre ?

Crimes de Breakfree:
double procès le
15 avril

10 **International**
Turquie :
renforcement
de l'autoritarisme,
du nationalisme
et du conservatisme

11 **International**
Le plan keynésien
de Biden pour
réhabiliter le
capitalisme
Étatsunien

12 **International**
Israël : une fois
encore,
des élections
sans surprise

Histoire
Ils m'ont dit :
«tu es une
femme féroce
et dangereuse »

13 **Écologie**
Le château
d'eau vacille

14 **International**
Trois ans après
l'assassinat
de Marielle Franco,
où va le Brésil
de Bolsonaro ?

15 **Culture**
Ruée déchainée
vers l'or
numérique

La vie expliquée à ma fille par Masino

